

DÉJÀ 1 AN DE COLOCATION ACCOMPAGNÉE

Le Foyer Rémois attentif à accompagner les territoires et les aider à répondre à leurs besoins a expérimenté en partenariat avec l'association le **Club de prévention d'Épernay** et la **Mission locale**, une **colocation accompagnée** à Vitry-le-François. Ce dispositif vise à loger deux jeunes orientés par La Mission Locale qui, au-delà de bénéficier d'un **accompagnement pour des problématiques liées à l'emploi ou à la formation**, sont accompagnés pour les questions liées au logement par le Club de prévention d'Épernay. Un an plus tard, un bilan positif peut être fait de ce concept qui pourrait être déployé sur d'autres territoires d'intervention du Foyer Rémois.

// Répondre à un besoin avéré

Le diagnostic du Centre d'Intervention SocioTEchnique (CISTE) réalisé en 2017 a mis en évidence un besoin de solution de logements accompagnés pour les jeunes sur le territoire Vitryat. C'est dans ce contexte que Le Foyer Rémois, le Club de prévention d'Épernay et la Mission locale se sont engagés à créer une passerelle opérationnelle entre leurs structures. Cela se traduit par la mobilisation de leurs compétences et des moyens matériels et humains nécessaires pour mieux répondre aux besoins des jeunes en difficulté. Leur première action commune est la création d'une « **colocation accompagnée** » dans un logement de type 3, loué et meublé par Le Foyer Rémois, situé à quelques centaines de mètres du **centre-ville de Vitry-le-François**.

// Le fonctionnement

Ce dispositif de « colocation accompagnée » a pour objet de permettre à deux jeunes, repérés et suivis par la Mission Locale, de bénéficier d'un **soutien à l'emploi ou à la formation**, d'un **accès à un logement** (bail d'habitation à leur nom), et de profiter d'un accompagnement adapté dans le logement par le Club de prévention d'Épernay. En effet, il leur est proposé une Gestion Locative Adaptée (GLA), soit une aide aux premiers pas dans le logement, à leur gestion financière, à la gestion technique de leur logement et à l'insertion dans leur immeuble et le quartier. Grâce à l'intervention d'interlocuteurs dédiés dans chacune des structures mobilisées, ces jeunes sont soutenus au bon usage de leur logement, à la préparation de la sortie du dispositif et à une aide dans leur projet professionnel.

// Pour qui ?

Pour se voir proposer ce dispositif, les deux personnes doivent répondre à un certain nombre de conditions telles que : être âgées de 18 à 25 ans, habiter Vitry-le-François ou une commune rurale des alentours, être en formation, ou en activité salariale, en garantie jeune, en service civique ou en contrat jeunes majeurs, être inscrit à la Mission Locale et accepter de partager une **expérience de vie** qui dépasse l'occupation d'un même logement avec une autre personne.



Une expérience de vie positive !
Durant une année, les deux jeunes colocataires, Tiffany et Gwendoline, ont partagé leur quotidien au sein de leur appartement de type 3 loué et meublé par Le Foyer Rémois.

[Intermédiation locative / Accès au logement / Accès à l'emploi / Jeune / Lien social / Solidarité / Partenariat]

L'accès au logement, garantir un habitat pour tous :
plus de détails dans notre rapport d'activité [ici](#).